

SIAEPA DU CREVON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE JEUDI 22 SEPTEMBRE à 18 H 00

Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Martainville-Epreville sous la présidence de Robert CHARBONNIER, Président.

Date de convocation du Comité syndical : 12/09/2022

Délibération n°29

Nombre de membres en exercice : 43

Étaient présents : 32 Ont pris part à la délibération : 29 + 2 pouvoirs

Présents : Mmes A JEGAT, C HUNKELER, A ROBERGE, E SECLER, A DAMADE, I CASAERT, I CHASSELOUP, Mrs G TREGUIER, P PICARD, B LUCAS, P BENOIT, M BEURAIN, N CAJOT, P CAUVILLE, P LELOUARD, G GODEFROY, V BOY, D BLAINVILLE, B COGNARD, JM DELACROIX, M HANRYON, A DROUILLON, JC DEMARES, P NION, J ROUYER, JL BERTEL, B DELABOS, G VERHAGHE,

Absents excusés: Mrs JL LECLERC, J PINCON, G DEMARES, A BURETTE, JP DUPRESSOIR, L SAILLARD
Mmes C DONCKELE, H SEHIER

Secrétaire de séance : Mme Annie JEGAT

Pouvoir : Mr David VANHEULE donne pouvoir à Monsieur Patrick BENOIT
Mr Jean Luc LECLERC donne pouvoir à Monsieur Robert CHARBONNIER

Formant la majorité des membres en exercice

OBJET : DM1 EAU POTABLE

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315-000	Hors Tranche	420.00	
28184-040	Amortissement mobilier		420.00
TOTAL :		420.00	420.00

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la décision modificative à l'unanimité

MARTAINVILLE-EPREVILLE

Le 23/09/2022

LE PRESIDENT
Robert CHARBONNIER



Certifié exécutoire après
transmission en Préfecture le

26/09/2022

Secrétaire de séance
Annie JEGAT